

le Babbaschlacker



Ville de
Soultz

Juillet 2013
Bulletin Municipal
n° 46



Le mot du maire

..... 3

Budget 2013

Budget principal de la ville de Soultz pour l'année 2013 4-5

Budget annexe du service de l'eau 6

Une gestion rigoureuse pour notre ville..... 7

Enfance et Jeunesse

Ecole Maternelle Belle-Vue..... 8

Des collégiens hôteliers..... 8

Service jeunesse 9

Le projet Comenius de la Maternelle St-Jean..... 10-11

Services Techniques

Ma commune sans pesticide..... 12-13

Environnement

Forêt communale de Soultz..... 14

Jachère fleurie et plantation d'arbre fruitiers..... 15

Pose de panneaux photovoltaïque..... 15

Maîtriser les dépenses énergétiques..... 15

Travaux

L'aboutissement de plusieurs chantiers..... 16

Nouveaux chantiers en cours..... 17

Communication

Panneau électronique 18

Nouveau site @www.ville-soultz.fr..... 18

Expo

Soultz et l'ère du Néolithique 19

Histoire

Un patrimoine religieux à découvrir au Bucheneck..... 20-21

Tourisme

Une nouvelle carte ambassadeur 22

Concours des Maisons Fleuries 2012 22

APALIB

Vitaminer son temps libre..... 23

Service des visites à domicile 23

Culture

L'actualité de la médiathèque..... 24

A la Nef des Jouets..... 25

Associations

Le FC Soultz mise sur la jeunesse..... 26

Les entraînements vont reprendre au Handball..... 26

Du trial avec le Moto Club Zone 68..... 26

Police Municipale

Info 27

Opération tranquillité vacances..... 27

Gendarmerie

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes..... 28

Temps Forts

..... 29-31

Joies et peines

Naissance / Mariage / Décès 32-33

Tribune

Décidons notre ville 34

Calendrier des manifestations

..... 35

D'r Moretzi

..... 36

Directeur de la communication: *Thomas BIRGAENTZLE*

Photo de couverture: *Norbert L'HOSTIS*

Impression: *Imp. MACK - Meyenheim*

Dépot légal: *décembre 2011*

ISSN: *0994 - 9267*

Equipe de rédaction:

*J.C. COUASNON, A.C. SCHUTZ, M. BURGER,
K. PAGLIARULO, N. L'HOSTIS, M. BIRGAENTZLE,
M. KOHLER, D. MEYER, D. LEVASSEUR*



Chère Soultzienne, Cher Soultzien,

Dernièrement j'ai participé à l'Assemblée Générale de l'Association «LA FARANDOLE». Pour répondre à certains propos du Conseil d'Administration, notamment pour ce qui concerne les subventions versées par la Ville de SOULTZ, j'ai tenu devant cette même assemblée le discours suivant : «En tant que Maire de SOULTZ, je tiens à vous faire part d'un certain nombre de points :

En premier lieu, il convient de rappeler que la commune reconnaît l'action de «La Farandole» et se réjouit de la satisfaction des parents quant aux services proposés qui, je le sais, sont de qualité.

C'est pourquoi, elle soutient l'action de l'association depuis de nombreuses années :

Tout d'abord, en termes d'investissement. Nous avons financé près de 1,4 millions d'euros (445 000 € en 1996 et 943 000 € en 2008) pour offrir un cadre fonctionnel et agréable à l'accueil péri et extrascolaire en réhabilitant la friche industrielle de la Manufacture Alsacienne de Broches (MAB) proche du centre-ville. Ainsi, ces locaux de 800 m² disposent aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 150 places, ce qui correspond à ¼ des effectifs scolaires de la commune.

Ensuite, la commune verse chaque année une subvention de fonctionnement qui, depuis 2011 s'élève à 320 000 euros, ce qui représente une somme très importante pour le budget communal et 66% du budget consacré aux associations.

A ce montant s'ajoutent, ce que l'on appelle les «concours en nature», c'est-à-dire la mise à disposition gratuite des locaux ainsi que la prise en charge des frais de chauffage, d'électricité, d'eau, etc... Ces aides en nature représentent plus de 60 000 euros par an.

Au total, la commune est donc le 1^{er} financeur de l'association puisqu'en 2011 elle a ainsi participé à hauteur de 51% au financement du budget de «La Farandole», devant les familles (39%) et la C.A.F. (7%)

Dans ce contexte, je pense que le partenariat qu'offre la commune est des plus importants, bien plus que dans d'autres communes de même taille. Il témoigne du choix politique des élus municipaux qui souhaitent offrir à nos enfants un cadre d'accueil et d'épanouissement et aux parents, une réponse aux besoins grandissants de trouver une solution de garde compatible avec leurs obligations professionnelles.

Pourtant, comme vous avez pu le constater ce soir à travers les propos tenus par les responsables de «La Farandole» et, comme très souvent des parents que je croise dans la rue en témoignent, l'association ne valorise pas vraiment le partenariat municipal et ne reconnaît pas davantage les efforts financiers que nous consentons, dont je rappelle

qu'ils sont possibles, notamment grâce aux impôts payés par les habitants de la commune.

Par ailleurs, l'association ne fait pas preuve de transparence, alors qu'en ma qualité de Maire, je dois moi-même pouvoir rendre compte du bon emploi des subventions versées. Ainsi, mes adjoints et mes services sont en permanence obligés de demander à plusieurs reprises des comptes complets et détaillés, tout comme les données d'activités (fréquentation, demandes non satisfaites, etc...).

D'autre part, lors de chaque nouveau budget, l'association fait de la «surenchère» en réclamant chaque année une augmentation des subventions, sans quoi elle menace de fermer les portes et de mettre les enfants à la rue. Je vous donne l'exemple de la subvention 2011 :

Le budget de «la Farandole» affichait un déficit prévisionnel de 98 000 euros. La commune a décidé d'augmenter la subvention de 60 000 euros et ceci pour les 3 années 2011, 2012 et 2013. A la fin de l'exercice, les comptes de l'association auraient donc dû enregistrer un déficit de 38 000 euros, alors que le «réalisé» affichait en fait un excédent de près de 2 000 euros.

Ainsi, chaque année, on nous demande des évolutions substantielles, auxquelles nous ne pouvons pas répondre en permanence. Il faut, à un moment donné, surtout en période de crise des finances publiques, que l'association trouve les moyens d'équilibrer ses comptes à travers une gestion rigoureuse. Si on n'augmente pas les capacités et ce n'est pas à l'ordre du jour, il n'y a aucune raison de mener ainsi une politique inflationniste.

Pour revenir également sur la polémique relative à l'achat de minibus, le seul constat que je puisse faire est que l'association a décidé de l'achat et implicitement de la participation de la commune, pour près de 10 000 euros, sans nous en faire part dans les délais. En effet, elle ne nous a remis le dossier qu'elle avait pourtant constitué pour la C.A.F. dès décembre 2012, que fin avril de cette année. Dans ces conditions, la commune n'a pu inscrire ce point qu'à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 6 juin dernier. Pour conclure, je souhaite que dans les relations entre la commune et l'association la confiance puisse être rétablie, dans la transparence et dans la performance de gestion. J'aimerais également que les responsables associatifs et l'ensemble du personnel de «La Farandole» fassent preuve de ce que l'on appelle «obligation de réserve», en ne tenant pas des propos désobligeants et erronés sur les intentions et actions de la municipalité. Même si je sais bien que nous sommes entrés en période pré-électorale, je pense qu'il n'est jamais bon de «mordre la main qui nous nourrit».

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances ensoleillées et reposées.

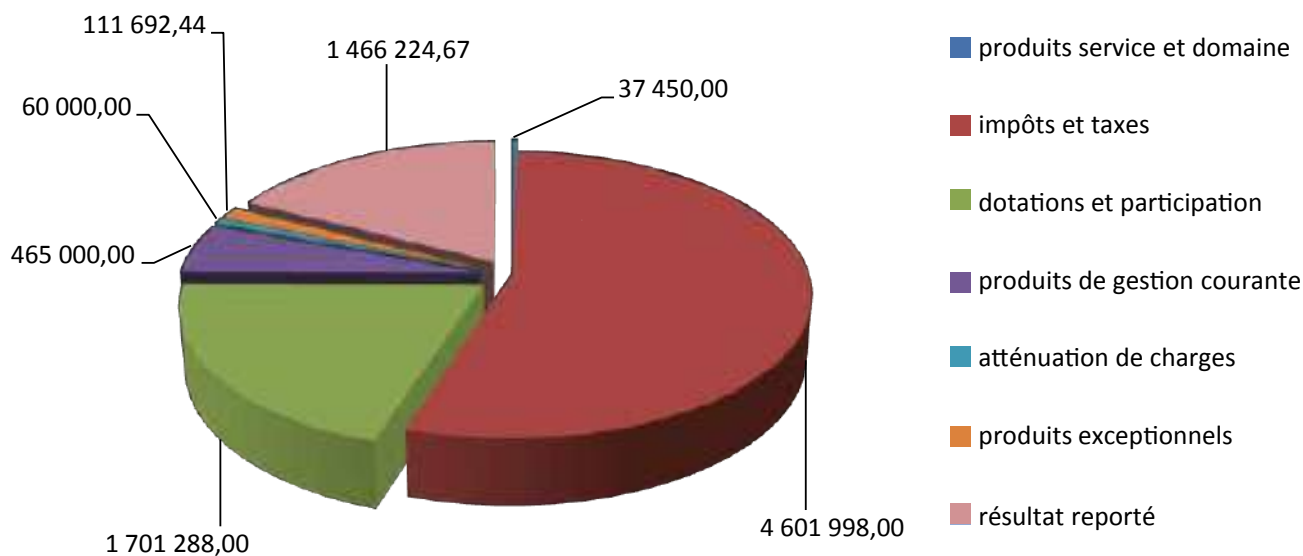
Le Maire, Thomas BIRGAENTZLE

Budget principal de la Ville

TOTAL 12 040 978,61 € dont 647 974,50 € restent à

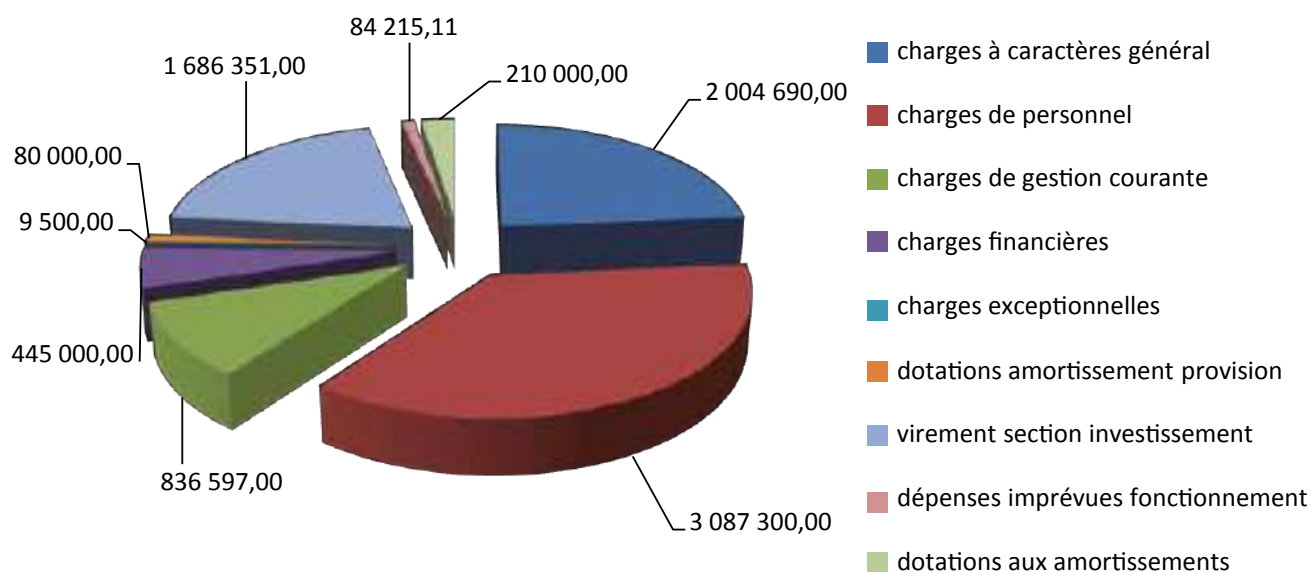
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total 8 443 653,11 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

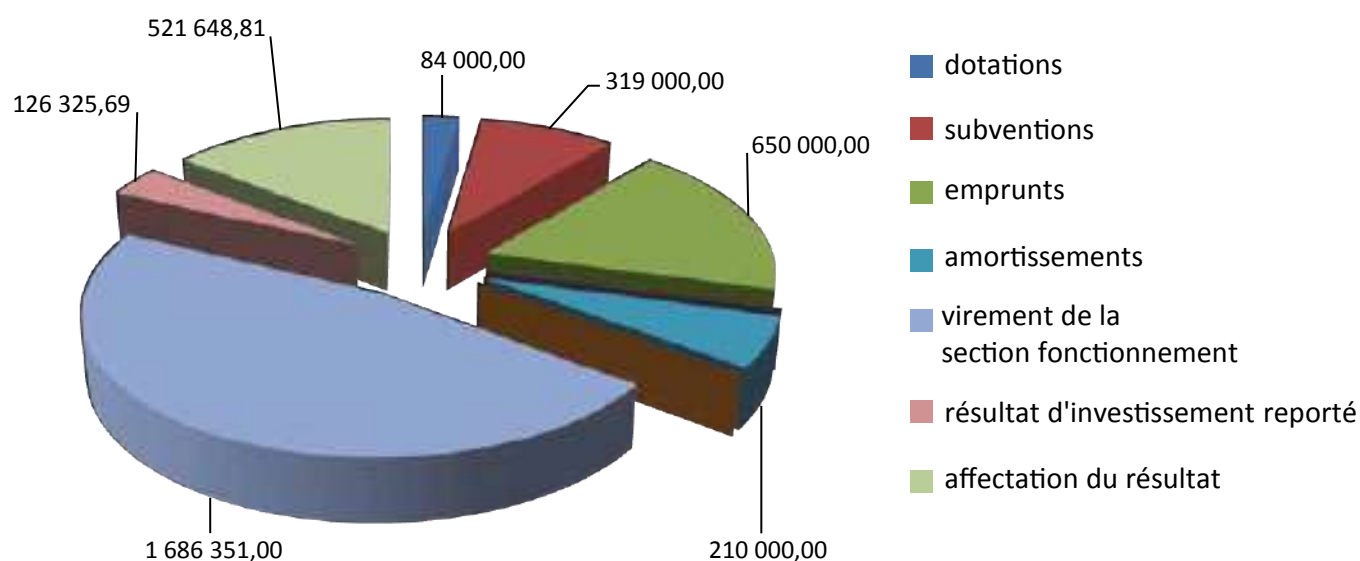
Total 8 443 653,11 €



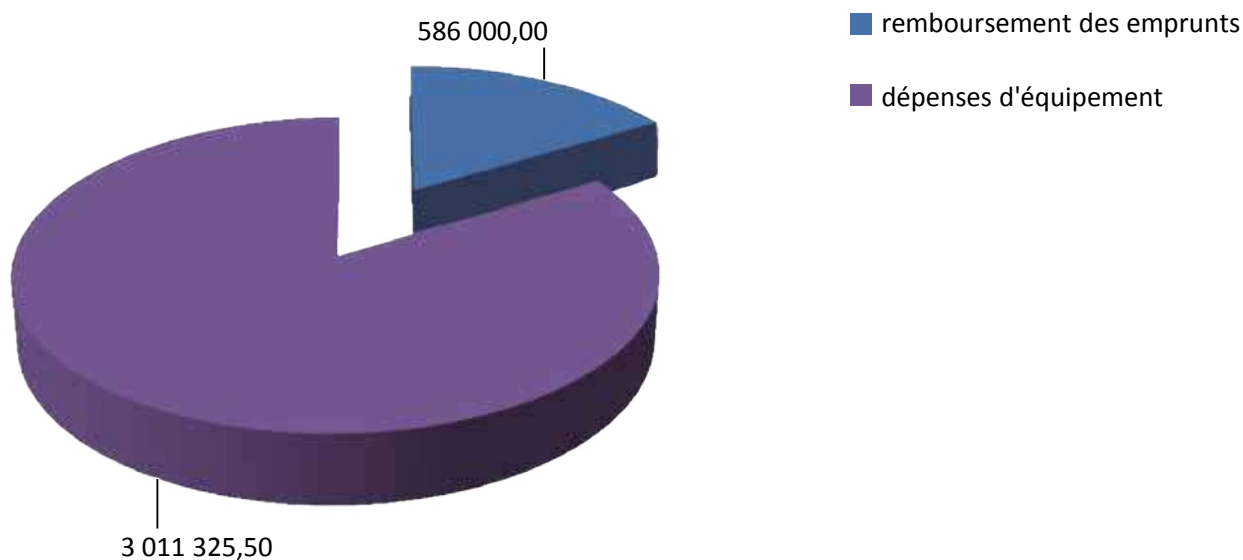
de Soultz pour l'année 2013

réaliser de l'année 2012 en dépenses d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT Total 3 597 325,50 €

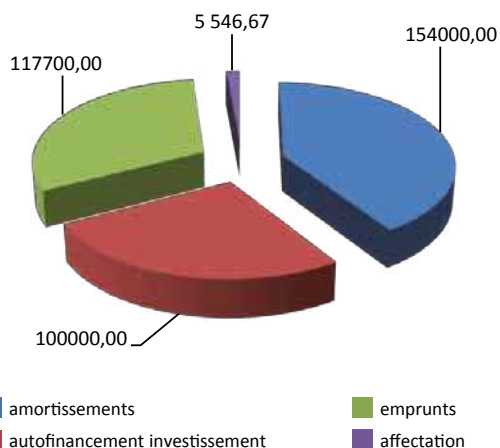


DEPENSES D'INVESTISSEMENT Total 3 597 325,50 €

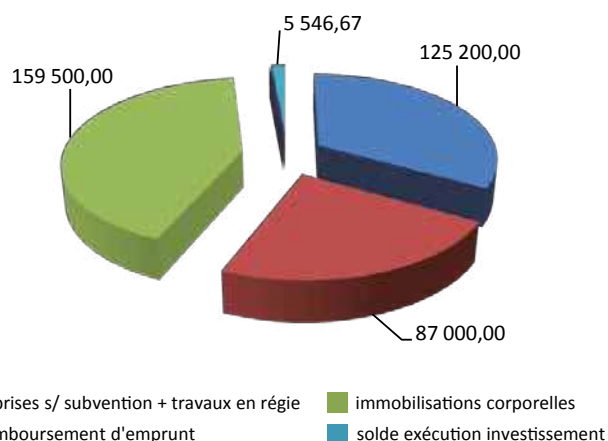


Budget annexe du service de l'eau TOTAL 1 510 179,63 €

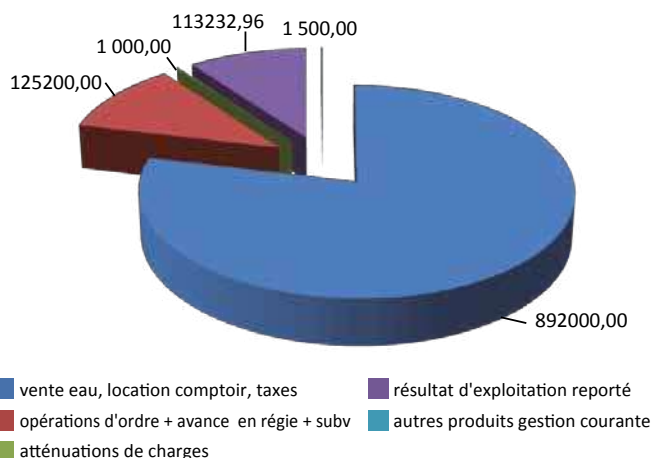
RECETTES D'INVESTISSEMENT Total 377 246,67 €



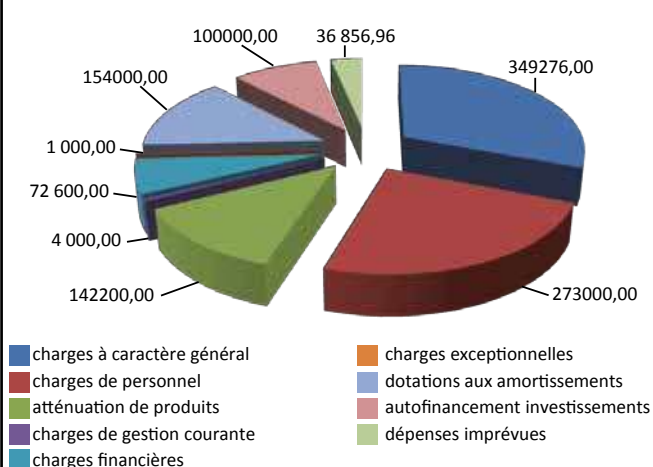
DEPENSES D'INVESTISSEMENT Total 377 246,67 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT Total 1 132 932,96 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Total 1 132 932,96 €



BUDGET ANNEXE DE LA FORET : TOTAL 498 637,62 €

section d'investissement : 60 933,62 €
section de fonctionnement : 437 704 €

BUDGET ANNEXE DE LA TRESORERIE :

section investissement : Dépenses 116 500,00 €
Recettes 157 022,73 €

Solde positif: 40 522,73 €

Section fonctionnement : Dépenses 36 012,49 €
Recettes 43 779,99 €

Solde positif: 7 767,50 €

BUDGET ANNEXE DES FERME AUBERGES : TOTAL 121 311,92 €

section d'investissement : 48 351,26 €
section de fonctionnement : 72 960,66 €

Une gestion rigoureuse pour notre ville

Le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 ont été approuvés lors de la séance du 14 mars 2012 par 23 voix et 6 abstentions.

Compte de résultats 2012

A la clôture de l'exercice au 31.12.2012 l'excédent global est de 1 466 224,67€.

La faible augmentation de nos charges d'un montant de 100 143€ soit 1,67% par rapport à l'exercice 2011 confirme la bonne gestion des dépenses.

Depuis 2008, les dépenses de fonctionnement ont subi une baisse d'environ 5% alors que les subventions allouées aux associations et autres ont progressé de 8% sur la même période.

Les recettes en 2012 ont progressé de 2,23%.

Ainsi la maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager une marge de manœuvre permettant l'autofinancement d'une partie des dépenses d'investissements.

RAPPEL : la Ville n'a souscrit aucun prêt en 2012.

Bilan prévisionnel 2013

Le Conseil Municipal moins 6 abstentions a décidé lors de la séance du 14 mars de placer le budget sous le signe de la rigueur au regard des résultats de l'exercice 2012.

Cette bonne gestion permet d'autofinancer une partie de l'investissement de l'année 2013 dont les plus importants sont :

TRAVAUX	
SALLE DE GYMNASTIQUE SPECIALISEE (1 ^{re} tranche)	1 320 000€
BASSIN D'ORAGE	345 345€
TRAVAUX DE RUES (Vignerons, Général Bouat, Vignoble)	145 000€
REHABILITATION SALLE DE TENNIS - SOLDE	110 000€

INVESTISSEMENTS	
VOIRIES, MATERIEL ROULANT, HANGAR, COLOBARIUM, ISOLATION BÂTIMENT, MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE, MEDIATHEQUE, SERVICE JEUNESSE	353 920€
FRAIS D'ETUDES	73 600€
LOGICIEL INFORMATIQUE COMPTABLE	14 600€

Afin de ne pas perdre les subventions octroyées par les différentes instances, l'ensemble de la Municipalité a donné son accord pour la construction de la salle de gymnastique spécialisée en 2013.

Certains penseront que cet investissement n'est pas nécessaire. Il faut savoir que la salle actuelle n'est plus conforme aux normes requises pour la pratique de la gymnastique, et il est de notre responsabilité de mettre en place les moyens nécessaires pour la pratique de cette discipline.

A défaut, le comité actuel ne prendra plus le risque de poursuivre cette activité gymnique. Fondée en 1861, la Vosgienne est la Vice-Doyenne des sociétés de Gymnastique de France. Il serait dommage de voir disparaître cette association, dont la presse relate régulièrement les bons résultats et qui contribue à l'image de Soultz.

Pour l'équilibre du budget 2013, un prêt de 650 000€ est provisionné et ne sera débloqué qu'en cas de besoin.

Les emprunts DEXIA

Quant au prêt DEXIA dit toxique, ce dernier a été renégocié. Pour l'échéance du 1er mai 2013, nous avons obtenu un taux de 6,03%. Bien entendu, ce taux ne nous satisfait fait pas à long terme, et sommes toujours en négociation avec la SFIL (Société de financement Local) anciennement DEXIA, pour l'annulation des pénalités de sortie.

Compte tenu des taux bancaires actuellement très bas, nous sommes en pleine renégociation des prêts en place. Nous avons de bons espoirs pour réduire les frais financiers pour les années à venir.

L'objectif de la municipalité est de doter notre commune des équipements, des structures et les services indispensables à la qualité de vie des Soultziens.

La municipalité gestionnaire des deniers publics conjuguera avec vigilance et détermination le devenir de votre ville.

Angèle WINE, Maire-Adjointe aux Finances

Ecole maternelle Belle-Vue



Les Grands de la classe Bleue se rendent à la médiathèque, lorsque la météo le permet.

Au mois de novembre, la bibliothécaire Nathalie Schellenbaum leur a lu des albums sur les légumes, lecture qui a été à l'origine d'une soupe à l'école.

Début décembre, ce furent des albums sur le froid et la neige. En mars, les enfants ont eu droit à des lectures sur le thème de l'amitié.

Et fin mars, des albums sur les poules et les lapins ont précédé les fêtes de Pâques.

Après chaque séance de lecture, les enfants consultent librement les livres de la médiathèque et sélectionnent ceux qu'ils aimeraient rapporter à l'école.

Une comptine en allemand exploitée par les classes des Grands bilingues

*Liebe Sonne, komm und scheine,
Ja, dann laufen wir hinaus.
Geh'n spazieren im
Sonnenschein,
Alle Leute hinten dran,
Komm, mach mit
und du wirst sehen,
Heute wird es schön.*



Des collégiens hôteliers

Dans le cadre de l'option «Itinéraire de Découverte des Métiers», onze élèves de 3^e du collège Robert Beltz de Soultz ont découvert le monde de l'entreprise, ses contraintes et ses obligations, en créant leur propre mini-entreprise «New nature», le temps d'une année scolaire.

Soutenus par l'association «Entreprendre pour Apprendre» et encadrés par trois de leurs professeurs, Christophe Delarbre (Physique chimie), Isabelle Klinger (SVT) et Philippe Truntzer (Technologie), ils se sont lancés dans l'aventure. Tout d'abord, il a fallu trouver une idée de produit à commercialiser.

Après plusieurs séances de brainstorming («remue-méninges») et une étude de marché, les élèves ont retenu l'idée de l'hôtel à insectes. Le concept est simple : offrir un abri aux insectes afin de lutter de façon naturelle contre les parasites du jardin, assurer la pollinisation et favoriser la biodiversité. Ainsi, une structure en bois est garnie de bûches percées, briques et tiges creuses qui sont des refuges appréciés par les coccinelles et les chrysopes, friandes de pucerons ainsi que par les bourdons et abeilles solitaires, espèces pollinisatrices. Fabriqué à partir de matériaux naturels et de récupération, cet hôtel respecte les principes du développement durable.

Afin de répartir les rôles dans les différents services de la mini-entreprise, chacun a adressé une lettre de motivation à Monsieur Brunet, PDG de l'entreprise soultzienne Eckardt, qui parraine l'opération.

Les élèves se sont donc soumis à un véritable entretien d'embauche. Grâce à ses précieux conseils, le directeur a permis à chacun de trouver sa place dans l'entreprise.

Ainsi, Berisha Zef a été nommé à la direction, Thierry Chloé

au service administratif, Chalte Angélique et Meyer Alexandre au service financier, Gerum Elodie et Nait-Karrum Cheima au service marketing, Schmitz Mickaël, Stahl Dylan et Munsch Guillaume au service commercial et enfin Dutoit Axel et Feuerstein Gautier au service technique. Chacun à son poste s'est attelé à sa tâche : fabrication

d'un prototype, création d'affiches, ventes d'actions sous forme «d'avances remboursables», ouverture d'un compte bancaire, achat de matériel et récupération de différents matériaux. Le carnet de commandes s'est rempli et ce n'est pas moins d'une soixantaine d'hôtels à insectes, qu'il a fallu fabriquer pour la fin du mois de juin.

Les enseignants ont pu compter sur l'implication et la motivation de leurs élèves, qui, en plus des trois heures hebdomadaires inscrites à leur emploi du temps, décident de venir faire avancer la production pendant la pause méridienne.

Quant à l'affectation des bénéfices financiers, c'est aux mini-entrepreneurs de décider : les échanger contre des chèques cadeaux, les réinvestir dans la mini-entreprise de leurs successeurs, l'an prochain, faire un don à une œuvre ou encore financer une sortie collective.



Service jeunesse

Une nouvelle animatrice au service jeunesse : Laetitia HANSER

Depuis le 1^{er} octobre 2012, Laetitia HANSER œuvre au sein du service jeunesse, en qualité d'animatrice. Elle a développé des activités jeunesse et participé aux différents séjours proposés, sous la responsabilité de Vincent FELICE. Elle travaille pour la Ville de Soultz depuis mars 2009 à la Nef des Jouets.



Festival jeunesse

En juin dernier a eu lieu le festival Jeunesse initié par l'équipe d'animation et les jeunes afin de proposer un moment festif et convivial pour le tous publics.

Une après-midi festive, ouverte à toutes et à tous, petits et grands, accueillant sur la Place de la MAB : des structures de jeux gonflables, des poneys, des magiciens, des danseurs ... En soirée, un gala de boxe a clôturé cette manifestation. La boxe étant l'activité du service jeunesse qui perdure



Les lauréats du gala de boxe lors du festival jeunesse

depuis trois ans. Ce gala fut une continuité de l'action menée tout au long de l'année. Plus de 400 convives, familles, jeunes, associations et élus furent rassemblés pour cet événement.

En partenariat avec le Boxing Club de Guebwiller, la CAF et Jeunesse Et Sport, cette journée fut une réussite et ne demande qu'à être reconduite.

Activités jeunesse

Camps, activités et chantiers jeunes ont rythmé ce premier semestre, au service Jeunesse de la Ville de Soultz. A chaque période de vacance scolaire : un camp et des animations ont lieu. 40 jeunes différents de notre commune ont profité de diverses animations, visite du musée Electropolis, tournoi de baby foot et ping-pong, billard, d'un camp ski à La Bresse, de découverte pédestre en forêt, de la création de jeux de société et de bande dessinée Un chantier jeune a permis de mettre en peinture pour personnaliser ce local et identifier les différentes salles d'activités par les jeunes. Ils ont également réalisé des panneaux retraçant les camps et les règles de la vie du service.

Karine PAGLIARULO

Maire adjointe Scolaire Et Jeunesse

Pour contacter le service jeunesse :

03 89 62 19 12 ou 06 72 00 66 85

Email : service.jeunesse.soultz68@gmail.com

Vincent FELICE, Responsable,
David LATRA et Laetitia HANSER, Animateurs.

Horaires d'ouverture du local jeunes, rue de la Marne :

Lundi de 14h00 à 21h30 / Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 22h00



Le projet Comenius de la maternelle St-Jean

Le projet Comenius est un partenariat entre plusieurs écoles européennes (Angleterre, Pologne, Portugal, Suède) qui s'engagent à travailler autour d'une problématique commune, pour le projet soultzien la protection de l'environnement. La première année, c'est la question de la biodiversité qui va être développée, l'an prochain, celui du tri et du recyclage des déchets. Le 14 décembre 2012



a marqué le lancement officiel du projet. Une fête a été organisée pour tous les parents de l'école afin qu'ils puissent découvrir les pays partenaires au travers de quelques-unes de leurs spécialités culinaires. Les «Kanelbulle» suédoises, les acras de morue portugaises, le «barzcz» polonais, les scones anglais.

Rencontres dans les écoles partenaires

Ce projet implique la mobilité des enseignants à travers l'Europe. Joëlle Kaczmar et Christelle Becker ont ainsi pu découvrir le système éducatif polonais les 30 et 31 janvier 2013 lors de leur déplacement à Polna à 150 km de Cracovie. Ce projet a également concerné les enfants.

Ce sont neuf enfants de Grande Section qui sont partis à la rencontre de leurs copains en Suède. Pendant deux



Neuf enfants de Soultz sont partis à Stockholm

Voilà comment ils racontent leur aventure :

«On est parti en avion, c'était trop chouette, on était au-dessus des nuages. Après deux avions, on est arrivé à l'aéroport de Stockholm, on a pris un bus et le métro pour déposer nos valises à l'hôtel, il y avait même la télé dans nos chambres, mais on n'a jamais eu le temps de la regarder! L'après-midi on est allé se balader sur une des îles de Stockholm, on a vu le château du roi, des sculptures trop rigolotes et un beau bateau à trois voiles».



«Dans la classe de Richard, on s'entraîne à faire du ski, on danse, on fait les pingouins, on plante des graines, chez Britt-Mari, on plante aussi des graines, on dessine comment on imagine que la plante va pousser. Chez Nilla, on joue avec les copains, on construit une cabane avec un lit, on met même des coussins. A 10h30, on a mangé à la cantine avec les suédois. L'après-midi, on est allé au Junibacken voir la maison de Fifi Brindacier, des moomins, de Pettson et son poulailler» Il s'agit d'un musée de la littérature de jeunesse reproduisant l'univers merveilleux des personnages de la littérature scandinave. «Il y avait aussi le spectacle des trois pirates, c'était trop marrant, les chansons!»

Le lendemain matin, à l'école, les trois classes suédoises les ont accueillis dans leur salle de sport.

«On a chanté Bruder Jacob/ frère Jacques en suédois et en français, Ils ont chanté Pippi Langstrump en suédois, on a tourné en rond, dans un sens et dans l'autre, on a fait la danse des canards. On leur a appris la chanson les petites bêtes de mon jardin. C'était chouette, vraiment chouette ! Ensuite, ils nous ont donné une vache en doudou, on l'a appelé Zaza, nous on leur a ramené des cigognes en peluche et des chocolats.

L'après-midi, on est allé au «Skansen», un écomusée et parc animalier. Il y avait de l'herbe sur les toits des maisons, pour Pâques, pour faire joli et décorer les arbres, ils mettent des plumes multicolores au lieu des œufs. C'est trop beau ! On a vu des élans, des rennes, des ours, des loups, des



otaries, des lynx et des renards. Il y avait aussi des oiseaux qui sont venus manger dans notre main. Après on a pris le bateau pour aller à «Gamla Stan», le vieux quartier de Stockholm, «pour acheter des souvenirs pour papa et mamans».



Le quatrième jour, il est déjà temps de dire au revoir à Stockholm. Tous les enfants, fatigués mais des souvenirs plein la tête, ont retrouvé leur famille à l'aéroport de Mulhouse.

Avec les enfants de l'école

Durant l'hiver, nourrissage des oiseaux.

Les enfants de Moyenne Section qui se sont investis dans cette mission. Ils ont tout d'abord installé une nouvelle mangeoire ainsi que



des boules de graisse dans les arbres du verger, puis ils ont confectionné eux-mêmes d'autres «en-cas» pour les oiseaux, pommes surperchoir, mélange de graines et graisse dans des boîtes à œufs. Ils ont ainsi pu observer de nombreux oiseaux et également les traces laissées par leurs petites pattes dans la neige.

Avec les partenaires européens

Ce sont les enseignants de l'école de Billericay près de Londres (Angela et Cathy) qui ont été les premiers, en février à venir observer les pratiques pédagogiques qui sont mises en place dans les maternelles françaises. Ils ont ainsi passé une matinée en compagnie des élèves. Accueil, danses et chants en anglais, séances de lecture, numération, sport en salle de motricité et évidemment allemand en classe bilingue (une spécificité de la région) ont été vivement appréciés et commentés par les collègues anglaises. Les élus ont accueillis officiellement les visiteurs lors d'un moment convivial dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.



Le 5 Avril, c'est Bernadette Dolan, coordinatrice anglaise (de Seaham près de Newcastle) qui est venue à son tour découvrir à Soultz. Au cœur des discussions, cette fois, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. A l'école de Seaham c'est après les vacances de Pâques qu'un nouvel emploi du temps va être mis en place.

D'autres visites s'échelonnent ensuite régulièrement : le 8 avril, ce sont deux enseignantes polonaises et quatre de leurs élèves qui ont passé une journée de classe avec les élèves de Grande Section ; plantations de fleurs, arts plastiques, écriture étaient quelques-unes de activités qui ont été organisées. C'est la Farandole les a accueillis pour une déjeuner français. Des enseignants anglais puis suédois se sont ensuite succédés, les 12 avril et 6 mai avec autant de plaisir et d'engagement.

A l'année prochaine pour la suite du projet Comenius.





avec la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

Ma commune sans pesticide : Tous concernés !

Depuis 2005, la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse proposent un soutien financier aux communes qui modifient leurs pratiques pour le désherbage et l'entretien des voiries et des espaces verts. Ce soutien financier, en faveur des pratiques respectueuses pour la qualité de la ressource en eau, peut atteindre 70%. Elles initient en 2011 une campagne de valorisation des communes alsaciennes qui ont décidé de s'engager dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La deuxième édition de cette opération de distinction «commune nature» s'est déroulée le 14 novembre 2012 à Riedisheim. La ville de Soultz a été primée au côté des 77 autres communes et a obtenu après audit, une distinction de NIVEAU 1, illustrée par une libellule.



Remise de la première libellule à l'Adjoint au Maire et le service Espaces Verts

Pour signifier son engagement, chaque commune signe la charte régionale «Démarche zéro pesticide». Cela se traduit par un engagement volontaire de la commune dans une démarche progressive et continue ; l'objectif final étant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à préserver un patrimoine naturel commun, enjeu majeur pour le développement en Alsace.

Les 3 niveaux de mise en œuvre.



Le niveau 1 (1 libellule)
Marque l'engagement dans la démarche «zéro pesticide»



Le niveau 2 (2 libellules)
Signifie une nette diminution (70%) des quantités de produits chimiques utilisés par la commune.



Le niveau 3 (3 libellules)
Correspond à la suppression complète des pesticides et à la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts selon les contraintes, la vocation de chaque espace et sa localisation.

Pourquoi la commune se mobilise ?

- Les pratiques de désherbage des voiries et d'entretien des espaces communaux, peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.
- Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation.
- Ces produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel.
- Protéger la nappe phréatique, c'est préserver les milieux naturels et la biodiversité, tout autant que notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement.
- La présence d'herbes folles au bord de voiries ou de fleurs sauvages dans les espaces verts va parfois de pair avec le changement des pratiques.
- La perception de chacun doit évoluer pour une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines.
- Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si mauvaises !

Chacun peut participer

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...

choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat.

Utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles.

Effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir.

S'équiper en matériel de désherbage thermique si nécessaire.

Privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien.

Associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies

Recourir à des moyens de « lutte biologique » par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise....

Retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchetteries.

Antoine SETTE,

Maire Adjoint des Services Techniques et des Espaces Verts



L'équipe du service Espaces Verts de la Ville de Sultz

Forêt communale de Soultz : associer sylviculture et gestion cynégétique

Avec une surface couvrant 1448 Ha, la forêt communale de Soultz est la huitième plus grande forêt communale d'Alsace et la 3^e du Haut-Rhin, derrière Sainte-Marie-aux-Mines (2825 Ha), Wissembourg (2604 Ha), Obernai-Bernardswiller (2135 Ha), Munster (1767 Ha), Rosheim (1609 Ha), Sélestat Plaine (1557 Ha) et Wisches (1514 Ha). Comme pratiquement toutes les forêts alsaciennes, la forêt souffre d'un déséquilibre forêt-gibier appelé également sylvo-cynégétique.

Même si les forestiers ne conçoivent pas une forêt sans grand gibier (espèces cerf-chevreuil-chamois), ces animaux, s'ils sont présents en trop grand nombre, mettent en péril la régénération naturelle de sapins principalement, détruisant du même coup le biotope dont ils ont besoin. Les dégâts irréversibles sont causés essentiellement par l'abrutissement.

En période hivernale surtout, et si le manteau neigeux n'est pas assez important, les pousses terminales sont mangées ; et un sapin étêté n'a plus aucune chance de grandir normalement, continuant à pousser certes, mais en développant plusieurs cimes. Lorsqu'il y a surdensité de gibier, la régénération naturelle est freinée dans son expansion.

Pour y remédier en partie, nous sommes contraints d'appliquer manuellement un répulsif, à la fin de chaque été, sur la pousse terminale devenue ferme (appelé aoûtement), à raison d'un sapin tous les mètres à peu près. En régénération naturelle, la difficulté est accrue, puisqu'on n'est jamais certain de traiter les mêmes sapins d'une année sur l'autre.

A partir de 10 cm de haut, cette opération va durer 10-15 ans, jusqu'à ce que les sapins soient « hors la dent du gibier », c'est-à-dire 1,20 m environ. En régénération artificielle, les sapins étant plantés en ligne, il est un peu plus facile de les repérer pour les traiter.



Copyright du chamois François STUDER

Sapin non abrouiti



Sapin abrouiti



Cet effort, qui a débuté il y a tout juste 25 ans pour les premières parcelles, représente un coût élevé pour la Ville de Soultz. Ainsi, pour 2013, une somme de 16 000€ HT, pour l'achat et la pose, sera nécessaire pour protéger 66 Ha. Ce répulsif (FCH 675) se présente lors de la pose par pulvérisation comme du « sirop de framboises », très collant. En séchant, il devient blanc, ce qui permet d'identifier les sapins traités la saison de végétation précédente.

L'inquiétude des forestiers est grande car ce produit risque de ne plus être homologué ces prochaines années, compromettant ainsi les efforts engagés. A défaut de répulsif efficace, il ne faudra compter que sur la bonne volonté des chasseurs pour qu'ils réalisent le maximum du plan de chasse autorisé.

Comme pour l'espèce cerf et chamois, le contrôle par les agents assermentés de l'ONF sur présentation des chevettes et chevrillards (femelles et jeunes de l'espèce chevreuil) a été mis en place en 2012. Ce contrôle permet de s'assurer que le minimum des plans de chasse est réalisé.

Restauration du Chemin de Croix du Rote-Rain

*Vendredi 14 juin,
la Municipalité de
Soultz a signé une*

convention avec la Fondation du Patrimoine, en vue de la réfection des 14 stèles du Chemin de Croix du Rote-Rain. Les prestations à assurer et nécessaires seront le démontage, la taille, la sculpture et le nettoyage. Celles-ci se montent à un coût d'environ 16000 €. Des bulletins de dons sont à disposition afin de soutenir cette opération (don déductible des impôts de 60 % de 66%).



Jachère fleurie et plantation d'arbres fruitiers rue du Chemin de Fer



L'intervention en faveur des paysages des abords de la Ville constitue un axe majeur de la charte communale pour l'environnement et le Développement durable adoptée en 2008.

Cette politique paysagère se traduit notamment par la volonté de planter des arbres fruitiers et de

semer de la jachère fleurie sur des parcelles communales situées à des endroits stratégiques du territoire : en entrée de ville ou à des endroits fréquentés par le public.

Ces actions ont pour objectifs de restaurer un élément typique des paysages sultzziens, d'entretenir la biodiversité locale, de sauvegarder les variétés locales qui contribuent à la richesse et à l'identité du territoire mais aussi et surtout de préserver et améliorer le cadre de vie des habitants.

Une des actions les plus remarquables menée l'automne dernier est la plantation, par les services municipaux de l'environnement de huit arbres fruitiers au lieu-dit «Buhlfeld», rue du Chemin de Fer.

S'y ajoute l'ensemencement de jachère fleurie sur une superficie de 3000 m² sur ce site ainsi qu'au lieu-dit Saint Georges (même superficie) et route de Bollwiller sur 500 m². Enfin, quelques pêcheurs des vignes ont également été plantés dans le vignoble sultzzien.

Pose de panneaux photovoltaïques

Compte tenu des retours d'expériences parvenus en mairie ces derniers mois, il a paru utile d'établir un bref rappel de la réglementation applicable en la matière :

La pose de panneaux photovoltaïque sur immeuble existant est soumise au dépôt d'une déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme. Le formulaire peut être retiré en mairie ou téléchargé sur le site service public suivant : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13404.do. Il est impératif de ne pas commencer les travaux avant

la fin du délai d'instruction de la demande précitée (1 ou 2 mois selon que le projet se situe ou non en périmètre monument historique).

La demande peut faire l'objet de prescriptions particulières, portant sur la couleur, l'emplacement desdits panneaux. Le règlement du POS ne prescrit pas de quota limite autorisé par zone ou quartier.

Le service de l'urbanisme se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire en la matière.

Maîtriser les dépenses énergétiques

L'augmentation continue du coût de l'énergie et les cas de précarité énergétique des ménages se multiplient. Le programme «energievie.info» de la Région Alsace et de l'ADEME aide les propriétaires de logements individuels ou collectifs à maîtriser les dépenses énergétiques de leur habitat, en proposant des conseils indépendants sur la rénovation énergétique et des informations sur les aides financières. Ainsi, il est possible de diviser en moyenne par quatre le budget chauffage de son logement.

Renseignements : Un kit de communication à destination du grand public est disponible à l'accueil de la Mairie de Soultz.

*Fernand BOHN,
Maire-Adjoint chargé de
l'Urbanisme et de l'Environnement*



L'aboutissement de plusieurs chantiers

Rénovation des ruelles

- Rénovation du réseau collectif d'eaux usées ;
- Création du réseau d'eaux pluviales ;
- Rénovation du réseau d'eau potable ;
- Renouvellement de l'éclairage public ;
- Enfouissement des réseaux secs (Télécom – EDF) ;
- Création de trottoirs aux normes Handicapés ;
- Aménagement de la voirie.



Une nouvelle bulle de tennis

- Gros œuvre : réparation du dallage, réfection du bardage, création d'un caniveau devant la porte avant, reprofilage du terrain zone avant, réalisation du rehaussement en béton.
- Couverture : remplacement de la couverture en polycarbonate.
- Peinture : traitement anti rouille et peinture de la charpente.
- Surface du terrain : résine acrylique «Resisoft» en 5 couches.



Nouveaux chantiers en cours

Aménagement de la rue du Vignoble (début des travaux mai 2013).

Travaux comprenant : rénovation du réseau collectif d'eaux usées, création du réseau d'eaux pluviales avec stockage et système de récupération d'eau arrosage, rénovation du réseau d'eau potable, renouvellement de l'éclairage public, enfouissement des réseaux secs, aménagement des voiries avec trottoirs à accès handicapés.

Lot	Entreprise retenue	Montant H.T. (part Ville)
VRD	T.P. SCHNEIDER / TP2A - Wittenheim/Obermorschwihr	174 374,88 €
Réseaux Secs	CEGELEC - Illzach Modenheim	77 106,71 €
TOTAL HT		251 481,59 €



Salle de gymnastique spécialisée : début des travaux mai 2013

Lot et entreprise retenue	Entreprise retenue	Montant H.T.
Terrassements/VRD	S.T.P. MADER - Guebwiller	219 338,17 €€
Gros-œuvre	MADER S.A. - Guebwiller	720 000,00 € €
Charpente lamellé-collé	FARGEOT LAMELLE COLLE - Verosvres (71)	120 000,00 € €
Couverture - Etanchéité	GALOPIN S.A. - Mulhouse	189 000,00 € €
Résille extérieure en bardage perforé	GALOPIN S.A. - Mulhouse	178 000,00 € €
Menuiserie extérieure aluminium	ALU METAL CONCEPT - Muntzenheim	157 000,00 € €
Serrurerie	KOERPER S.E. - Dietwiller	36 307,40 € €
Echafaudage (intérieur et logt gardien)	FREGONESE ET FILS - Mundolsheim	11 550,00 €€
Menuiserie intérieure bois	BENTZINGER S.A.R.L. - Kaysersberg	59 005,16 € €
Platrerie- isolation - faux plafond	SOMAH S.A.R.L. - Richwiller	97 190,97 € €
Carrelages - Chapes	MULTIMURS S.A.R.L. - Colmar	46 313,08 € €
Revêtement de sol collé	ALSASOLS S.A.R.L. - Bollwiller	30 500,00 € €
Peinture - Isol. Extérieure logt gardien	ONIMUS S.A.S. - Kingersheim	35 000,00 €
Sanitaire / Chauffage / Ventilation	LABEAUNE J.M.C. - Sundhoffen	291 494,90 €
Electricité / Courant faibles	VENTURI ELECTRICITE - Riedisheim	117 107,86 €€
TOTAL HT		2 307 807,54 €



Maurice BURGER, Maire-Adjoint chargé des Travaux

Nouveau site @ www.ville-soultz.fr

Voilà plus de dix ans et plus exactement au cours du premier semestre 2002, que la Ville de Soultz lançait le site Internet www.soultz68.fr.

Malgré un suivi régulier l'obtention de la distinction de deux macarons nationaux Internet pour sa qualité, sa présentation et sa visibilité, la création d'une nouvelle charte graphique plus performante en termes d'accès et de lecture s'imposait. C'est pourquoi la municipalité a pris la décision de confier cette réalisation après consultation à la société BTCOM.NET. Les Adjointes avec les divers services ont participé à la réalisation de la mise à jour des données pendant plusieurs semaines. Dans les prochains jours, vous pourrez vous connecter et faire connaissance avec le nouveau SITE INTERNET : www.ville-soultz.fr



Panneau électronique



Depuis quelques temps déjà, les citoyens soultziens et autres passants ne perçoivent plus d'informations qui favorisent un lieu d'échange pour la ville à travers le panneau lumineux.

En effet celui-ci, après plus de quinze années d'existence, a définitivement cessé toute possibilité de fonctionnement. Après décision de la municipalité, son remplacement par un panneau LUMIPLAN a été confié à la société ALECS-BJLC.

Par la même occasion, son implantation sur un lieu d'affluence et pour une meilleure lecture a été étudiée. Installé sur la place de la République au bas de la Mairie et doté des dernières technologies en matière de communications, LUMIPLAN vous informe sur la vie dans votre cité, à compter du 29 juin 2013.

*Jean-Claude COUASNON,
Maire-Adjoint chargé de l'Animation et la Communication*

INFORMATION :

*En raison des élections municipales, en mars 2014,
le bulletin municipal du 2^e semestre 2013 est annulé.*

Soultz et l'ère du Néolithique



A partir de la mi-septembre 2013 une exposition intitulée «La vie au Néolithique» sera présentée à la Mairie de Soultz.

Le lancement de cette exposition se fera durant le week-end des journées européennes du patrimoine et elle sera visible jusqu'au 28 février 2014.

C'est un partenariat entre la communauté de communes de la région de Guebwiller, le Pair (Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan) et la Ville de Soultz qui va aboutir à la présentation de panneaux illustrés et d'objets archéologiques qui permettront aux publics scolaires et aux particuliers de découvrir cette période.

Initialement créée pour diffuser les résultats des fouilles de Soultz (fouilles préventives réalisées par le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, sous la direction de Thierry Logel en juin 2009) l'exposition présente les différents aspects de la vie quotidienne des hommes du Néolithique en Alsace.

C'est lors du projet d'agrandissement de l'aire d'activité du Florival, qu'une fouille préventive a révélé les vestiges d'une maison du Néolithique. Il ne s'agit pas de la première découverte de ce type, en 1976 et 1996 d'autres traces d'habitat de cette période avaient été mises à jour.

Le néolithique relatif à l'âge de la pierre polie est la période où est adoptée l'économie de production. En Alsace, il débute vers 5300 avant notre ère et dure 4000 ans. Il est divisé en quatre phases, ancien, moyen, récent et final. C'est le début de l'agriculture et de l'élevage, les hommes deviennent sédentaires, réduisent peu à peu leurs activités liées à la chasse et la cueillette pour cultiver des céréales. Les porcs, bœufs, moutons et chèvres sont élevés pour leur viande, mais aussi pour leur peau, leurs os et leur laine.

Plusieurs types de visites seront possibles, pour les scolaires des visites commentées sont organisées sur réservation, pour le grand public quelques dates de présentation et conférence seront proposées de même que pour les visites contées et les ateliers.

Un carnet destiné aux enfants sera disponible pendant toute la durée de l'exposition, il servira à la découverte des différents aspects de la vie au néolithique, l'habitat, les outils, la nourriture...



Pour les renseignements et réservation prendre contact dès maintenant avec Catherine Galliath à la Mairie de Soultz, au 03 89 62 25 40 poste 134.

Le musée du Bucheneck accueille au troisième étage les amateurs d'histoire et d'art religieux dans un espace recelant maints trésors provenant de la paroisse de Soultz. Comme un clin d'œil de circonstance, on aperçoit d'ailleurs le clocher de l'église Saint-Maurice à travers les fenêtres de cette salle. Là, une riche paramentique catholique (parements, vêtements, tentures, orfèvrerie sacrée) a été mise à disposition par le Conseil de Fabrique au cours des années 1990 et témoigne des fastes déployés autrefois tout au long de l'année liturgique.

Voici en image, quelques-unes des œuvres et objets exposés :

Vierge en bois polychrome, datant du début du 18^e siècle. La Vierge surmonte un globe terrestre et foule aux pieds un serpent.



Détail de la statue de saint Urbain I^{er}, dix-septième pape selon l'Eglise catholique romaine et accessoirement patron des viticulteurs en Alsace. La statue, sculptée au 18^e siècle, est en bois doré et possède à sa base un très beau reliquaire.



Tableau de belle facture représentant saint Pierre délivré du cachot par l'Ange du Seigneur. La toile a été exécutée par G. Wieschbrink en 1841. Les dimensions avec cadre doré sont 109 x 130 cm.

Un patrimoine religieux



Détail d'une pente avec les armoiries de la ville de Soultz brodée de fils d'or et d'argent.

Qui se souvient des processions solennelles de la Fête-Dieu, deux semaines après la Pentecôte, des autels reposoirs que les Soultziens fleurissaient avec le plus grand soin?

Pour l'occasion et jusque dans les années cinquante, le curé de la paroisse traversait la ville en portant le Saint Sacrement, abrité sous un dais richement orné et soutenu par six porteurs. Bien que ne possédant pas le ciel de ce dais, le Bucheneck a exposé néanmoins les quatre bandes en velours rouge, appelées «pentes».



Photo de la procession dans les années 1920-1930, sur laquelle est visible le dais.



Un voile de calice en soie brochée, frangée et brodée de cannetilles, fils d'or et paillettes. Au centre, apparaît le motif d'un paon.

à découvrir au Bucheneck



Magnifique parure de vêtements sacerdotaux, réalisés au 19^e siècle dans le même tissu (moire blanche damassée et brodée de fils d'or) : une chape des fêtes, une chasuble et son étole, un voile huméral utilisé pour le port du Saint Sacrement. A noter la finesse des motifs sur le devant de la chasuble (médaillon à l'agneau pascal) et sur le chaperon à l'arrière de la chape (pélican nourrissant ses petits de son propre sang).



Le musée possède quelques objets intéressants utilisés lors de la Sainte Messe : un ostensor et un calice du 19^e siècle, des navettes à encens de 7 et 15 cm,

deux missels romains anciens (Missale Romanum), des goupillons. Des éléments de décor et de mobilier sont également présents : un porte-cierge en fer forgé, deux petits porte-cierge en métal, un bénitier mural en cuivre, deux bougeoirs en laiton ainsi que des plaques de bancs numérotées ou gravées du nom des familles qui avaient leur place attitrée à l'église. Ainsi peut-on lire «Rose Ackermann», «M. Kraft notaire», «Sergent de ville», pour ne citer que quelques figures surgies du passé...

Lors des offices du Vendredi saint, on remplaçait les cloches par des crécelles. Trois spécimens sont visibles au Bucheneck : deux petites crécelles en bois et une crécelle portative à manivelle, une pièce assez rare.



Un reliquaire en métal argenté et surmonté de pierreries avec une partie de son contenu du 13^e et du 14^e siècle !



L'uniforme du suisse d'église se composait d'un capot (redingote) gris ou bleu, d'un gilet, d'un baudrier et d'un bicorn. La hallebarde et la canne de cérémonie à pommeau complétaient l'ensemble.



Digne représentant de la fonction à Sultz : Joseph Gstalter, vers 1935.

Voici un personnage haut en couleur qui a disparu de nos églises et qui est évoqué également dans cet espace religieux du musée : le suisse d'église. Remontant aux Ordonnances Royales de 1771, cette charge paroissiale était destinée à l'origine aux vieux soldats qui prenaient leur retraite. Plus tard, elle fut généralisée. Le rôle du suisse était d'assurer la garde de l'église, de veiller au bon déroulement des cérémonies : maintes fesses de petits chahuteurs ont goûté à la pointe acérée de sa hallebarde ! Il précédait le clergé dans les processions et se laissait volontiers solliciter lors de cérémonies privées telles que les mariages, sa présence sur la photo étant garante d'un certain prestige !



Ex-voto de grande dimension daté de 1784, particulièrement remarquable car il présente un élément iconographique non négligeable pour les Sultzziens : on y voit une partie de la ville de Sultz entourée de ses remparts. Certainement l'une des plus anciennes représentations de la cité de saint Maurice !

Une nouvelle carte ambassadeur



Lancée durant l'été 2011, la carte ambassadeur fait peau neuve. Elle s'adresse aux habitants de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller mais à présent également aux personnes travaillant sur le territoire. Pour cette nouvelle version, le principe ne change pas : uni de cette carte, les titulaires bénéficient de privilèges chez tous les prestataires touristiques du Florival participants : entrées gratuites, réductions et prestations offertes. Ces offres sont illimitées jusqu'à la date de fin de validité de la carte et ne dépendent que d'une seule condition : être accompagné d'une ou plusieurs personnes payant son entrée plein tarif.

Le livret répertoriant l'ensemble des offres proposées est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/ZOvKnX>.

La nouvelle carte ambassadeur est sortie au début du mois d'avril et est valable jusqu'au 21 décembre 2014. Elle est disponible gratuitement dans les bureaux de l'Office de Tourisme à Guebwiller et à Soultz sur présentation d'un justificatif de domicile (exemple : facture eau, gaz, électricité,

téléphone) ou d'emploi (fiche de paie ou justificatif signé de l'employeur) et d'une photo d'identité. Les personnes titulaires de la précédente version de la carte ambassadeur sont priées de rapporter leur ancienne carte en vue d'obtenir la nouvelle.

De nouveaux arrivants bien accueillis

L'Office de Tourisme de Guebwiller – Soultz et des Pays du Florival proposera aux nouveaux arrivants, sur le territoire de la communauté de communes, de découvrir le patrimoine de la vallée et les services proposés au cours d'une journée d'accueil qui se déroulera pendant l'été. Cet événement organisé conjointement avec l'association des commerçants du Florival sera pour les nouveaux arrivants l'occasion de découvrir les bons plans proposés par l'Office de Tourisme et par ses partenaires mais également de se familiariser avec l'Histoire de la vallée et de découvrir une partie de ses monuments emblématiques.



Les personnes qui habitent dans le Pays du Florival depuis moins de deux ans intéressées par cette initiative peuvent contacter l'Office de Tourisme : 03 89 76 10 63 ou par email : info@tourisme-guebwiller.fr

Concours des Maisons Fleuries 2012

Les lauréats retenus dans le cadre des Maisons Fleuries 2012 :

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- | | |
|--|--|
| 1 ^{er} prix : Joseph BRUGNANO | 5 ^e prix : Roméo OCCHIONERO |
| 2 ^e prix : Monique KIEFFER | 6 ^e prix : Michelle MERKLE |
| 3 ^e prix : Elsa ARICO | 7 ^e prix : Marthe BRUNET |
| 4 ^e prix : Claudine STOFFELBACH | 8 ^e prix : Michelle MERKLE |

hors concours :

Marcel GAERING – 1^{er} prix en 2010

DECOR FLORAL INSTALLE EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

1^{er} prix : Yolande GEMBERLE

MAISON AVEC BALCON OU TERRASSE, SANS JARDIN

- | | |
|---|--|
| 1 ^{er} prix : Patrick FLECK | 3 ^e prix : Doris JENNY |
| 2 ^e prix : Marie-Andrée FASANA | 4 ^e prix : Daniel LHERISSON |

FENÊTRES OU MURS

1^{er} prix : Serge ZELLER

IMMEUBLES COLLECTIFS

1^{er} prix : Victor ELÖ

Concours des Maisons Fleuries – été 2013

Le concours des maisons fleuries pour l'été 2013 est reconduit. Le service Animation attend votre inscription et votre participation à l'embellissement floral de la ville. L'inscription est possible jusqu'au 20 juillet ; le passage du jury se fera le samedi 27 juillet en matinée. (Coupon à retourner au service Animation).

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

- Catégorie:
- ☐ Maison avec jardin visible de la rue
 - ☐ Maison avec balcon ou terrasse
 - ☐ Hébergement chez l'habitant (fermes, gîtes, maison d'hôtes)
 - ☐ Fenêtres ou murs
 - ☐ Immeubles collectifs
 - ☐ Décor floral installé en bordure de la voie publique
 - ☐ Hôtels, restaurants ou cafés, avec ou sans jardin

Vitaminer son temps libre avec APALIB et la Ville de Soultz

L'Association APALIB et la Ville de Soultz proposent aux retraités toute une palette d'activités pour se divertir, se former ou se maintenir en forme :

A la Résidence de l'Étang, 11 rue de l'Étang à Soultz :

- **Chant** : vendredi de 9h30 à 11h avec Thérèse Schmidlin
- **Jeux de société et rencontre Belote** : lundi de 14h00 à 18h00 avec Hélène Schwindenhammer, Martine Weiss et Alice Hiff
- **Jeux de société** : jeudi de 14h00 à 18h00 avec Lucienne Merkel et Suzanne Hegelen
- **Couture** : lundi de 14h00 à 17h00 avec Marie-Rose Greber
- **Anglais initiation** : mardi de 14h00 à 15h00 et de 15h00 à 16h00 avec Pierre Vandevoorde
- **Anglais** : mardi de 14h00 à 15h00 et de 15h00 à 16h00 avec Hélène Wicquart
- **Informatique et traitement de photos numériques** : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h00, avec Bernadette Zinderstein et Monique Bernhard, Marc Mickeler, Jean Marie Mechler, Gérard Brugger, Michel Hanrion, Léon Bayer et Guy Zilliox.

A la salle MAB, 22 rue de la Marne

- **Séances de gymnastique douce** animées par Brigitte Rossi chaque mardi de 9h00 à 10h00.

Monique Bernhard invite à participer aux randonnées organisées par son équipe, composée de Jean Claude Rousseau, Jean Georges Bede, Hélène Wicquart, Remi Wentzel et Michel Hanrion (programme détaillé disponible à l'accueil de la mairie).



Marche vers le Schnepfenried

*Renseignements sur toutes les activités :
Espace Bel Age : 03 89 23 23 02
ou mairie de Soultz : 03 89 62 25 40*

Les activités proposées par APALIB sont mises en œuvre grâce à l'engagement de bénévoles qui animent les groupes en fonction de leurs compétences et centres d'intérêts. Pour les personnes qui ont un peu de temps libre, des aptitudes dans un domaine particulier et qui souhaitent animer une activité, APALIB est à leur disposition pour leur permettre de réaliser leur projet.

Service des visites à domicile

Les visites à domicile permettent de lutter contre les conséquences de l'isolement des personnes âgées. Avec l'avancée en âge et l'apparition de maladies, les déplacements extérieurs deviennent difficiles ce qui entraîne souvent isolement et repli sur soi. L'action des visiteurs bénévoles consiste à répondre aux besoins relationnels de nos aînés en réalisant des visites hebdomadaires où les mots d'ordre sont la convivialité et le partage sous de multiples formes : discussion, promenades, jeux de société, lecture.

Les personnes qui se sentent seules peuvent s'adresser à la mairie de Soultz qui les dirigera vers un service pour les mettre en relation avec une personne de confiance. L'association recherche constamment de nouveaux bénévoles.

Si vous avez 2 à 3 heures dans la semaine à consacrer à nos aînés, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de vous !



*Contact : Anne-Catherine Schutz, Maire-Adjointe
et Catherine Galliath à la Mairie
au 03 89 62 25 40 poste 134
ou Béata HAVREZ à APALIB au 03 89 23 23 02*

L'actualité de la médiathèque

Spécial Jardin

Lecture au Jardin

Durant tout l'été, la Médiathèque de Soultz ouvre son jardin au public, pour son opération «Lecture au Jardin». Au programme: des BD, des revues, des albums pour les enfants, des romans pour les adultes. Un petit moment détente à l'ombre ou au soleil, dans un transat ou sur une couverture posée sur l'herbe. Le jardin est ouvert durant les heures d'ouverture habituelles de la Médiathèque.



Atelier pour les enfants

Début juillet: atelier de création d'objets décoratifs pour le jardin avec Sylviane Fernbach

Atelier Bouture

Samedi 14 septembre à 14h00: initiation à la technique du bouturage, avec Sandra Carvalho



Deux beaux Livres à découvrir



Les mains dans la terre
Camille Muller – Armelle de Saint Sauveur, Claire de Virieu (photos)



Jardin vintage, un art de vivre
Sally Coulthard

Coups de cœur



• L'Amour sans le faire – Serge Joncour

C'est dans leur ferme que Franck et Louise vont réapprendre à vivre, se découvrir grâce à un enfant. Une magique découverte de la vie à la campagne...

repandre le temps de vivre au rythme de la nature, de la tendresse, le tout porté par une écriture forte et juste.



• L'Embellie – Audur Ava Olafsdottir

L'embellie est l'histoire drôle et émouvante d'une jeune femme qui part sur la Route Circulaire d'Islande en plein mois de novembre avec un petit garçon de quatre ans confié par une amie.

Tendre, drôle, émouvant. Ce livre est magique.



• L'atelier des Miracles – Valérie Tong Cuong

Une histoire de rencontres, des vies abîmées qui vont se croiser. La rencontre avec Jean va remettre à l'heure les pendules des âmes déboussolées! Réconfortant et plaisant à lire.

Coups de cœur DVD



• Starbuck, réalisé par Ken SCOTT

A 42 ans, David Wosniak découvre qu'il serait le père de 533 enfants! Un film canadien drôle et savoureux...



• Une éducation, réalisé par Lone SCHERFIG

Jenny, 16 ans, est une élève brillante se préparant à entrer à Oxford. Elle tombe amoureuse de David, deux fois plus âgé qu'elle. Les années 1960 élégamment recréées.

*La médiathèque restera ouverte tout l'été aux horaires habituels
Consultez le blog: <http://mediathequesoultz.over-blog.com>*



A la Nef des Jouets

Le musée propose chaque mois un événement particulier outre les expositions temporaires. Ainsi juillet-août seront dédiés aux ateliers bricolage, septembre sera placé sous l'égide des Journées Européennes du Patrimoine, octobre reconduira l'animation du « Mois des 5 Sens », novembre s'attachera à la bourse aux figurines et miniatures, et enfin décembre célébrera le doux temps de Noël.

Exposition temporaire

Octobre-décembre 2013 :

«Les personnages de BD et dessins animés en figurines»

Collectionneur haut-rhinois, Patrick Boesch propose une plongée vivifiante dans l'enfance et les personnages fictifs qui la peuplaient. Il invite à retrouver ses amis (Blake et Mortimer, Gaston Lagaffe, Spirou, le Marsupilami) qui accompagnaient les plus jeunes au fil de leurs lectures et lors des après-midis télé du mercredi.



Anniversaires

Tout le long de l'année

sur le thème de «A la recherche des 7 clés» (de 4 à 12 ans)

Nouvelles épreuves et nouveaux déguisements.

Tous les mercredis après-midi, certains samedis et durant les vacances scolaires, sauf l'été (les mercredis, jeudis et vendredis), de 14h00 à 16h30.

Forfait de 95€ comprenant : animation (matériel, décor), l'entrée au musée des dix enfants, cadeaux et friandises distribués aux enfants, le goûter et le cadeau d'anniversaire réservé à l'invité principal.

Réservation obligatoire.



«Mois des 5 Sens»

Octobre 2013

Le musée propose cette animation, qui remporte un franc succès auprès des groupes scolaires, pour la 13^e année consécutive. Pour cette édition, le parcours ludique sera revisité et comportera plusieurs nouveautés.

12^e Bourse aux Figurines et Miniatures

Dimanche 17 novembre 2013 de 9h00 à 17h00

- expositions et animations sur place
- concours : «Créez une scène miniature / diorama»

La Nef des Jouets entre dans le cycle de Noël

Décembre 2013

En plus de spectacles et diverses animations, le musée organise sa 17^e collecte de jeux et jouets durant tout le mois sous le sapin de la Nef au bénéfice des Restos du cœur.

Renseignements pratiques :

La Nef des Jouets 12, rue Jean Jaurès - 68360 SOULTZ Haut-Rhin

Musée ouvert tous les jours de 14h à 18h sauf le mardi, les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier.

Tarifs : 4,60€ l'adulte, 3,10€ tarif réduit, 1,50€ l'enfant de 6 à 16 ans.

Tél./Fax : 03 89 74 30 92

Courriel : lanefdesjouets@wanadoo.fr

Le FC Soultz mise sur la jeunesse

L'effectif des «pitchounes» et débutants du FC Soultz a été multiplié par deux cette année. L'entraîneur et son nouvel adjoint redoublent d'efforts pour les faire évoluer techniquement. L'équipe U13, très régulière dans ses résultats, ayant fini la dernière saison en beauté elle termine championne d'automne cette année et monte en A. L'équipe 2, quant à elle, est en très bonne posture, elle joue la montée en division 1 pyramide B. L'équipe fanion, ayant connue plus de difficultés, peut tout de même jouer

la montée en division 1 pyramide A. Les vétérans du club sont toujours présents, que ce soit sur le terrain ou à toutes les manifestations, ils opèrent sur tous les fronts. Le comité a eu la joie d'accueillir deux jeunes qui apportent fraîcheur et enthousiasme.



Les entraînements vont reprendre au Handball

La saison sportive 2012/2013 est maintenant terminée. Au bilan : plus de 125 matchs joués au gymnase Beltz, autant à l'extérieur. Deux tournois de -8 ans et un tournoi de -10 ans organisés à la MAB et un grand tournoi sur herbe joué à Bollwiller.

Plus de 200 rencontres arbitrées par les 15 arbitres dont trois nouveaux



Jeunes Arbitres. Et comme chaque année, l'école de hand a reçu le label Or, la commission des jeunes a été certifiée niveau 2 et l'école d'arbitrage a été labellisée par la Fédération Française de Handball. Après quelques semaines de repos, les entraînements vont reprendre pour préparer la rentrée où nos 16 équipes vont retourner sillonner toute l'Alsace.

Pour toute information sur le club de handball, contacter Catherine Maucieri au 06 77 25 09 66 ou 0168077@handball-france.eu Site Internet : www.sbh-handball.fr

Du trial avec le Moto Club Zone 68

Créé en 1978 par quelques passionnés, André Weiss, Etienne Schickel, Bernard Weigel et Jean Louis Schwaller, le moto club ZONE 68 est le club de trial le plus ancien de l'Est de la France.

Le club compte près de 70 licenciés dont certains viennent de Belgique et de Suisse. Quelques pilotes du club ont même participé à la mythique course Ecossaise (The Scotisch) de motos anciennes qui se déroule dans les Highlands Ecossais (près du Loch Ness).

Le moto club de Soultz a obtenu une 5^e place en 2011 grâce à Jean Luc Nictou et une place de best «newcomer» pour Thierry Violini en 2006, en sachant que les meilleurs pilotes du monde participent à cette course.

Aujourd'hui les jeunes ont repris le flambeau des courses en motos modernes ; Brice Weigel, champion en S3 et S2, Jérôme Schmitt en S1 ont déjà gagné de nombreux titres, Maxime Violini et Valentin Laucher sont eux aussi promis à un bel avenir en trial. Les plus jeunes, Julien Muré et Pierre Marck de Soultz suivent la trace de leurs aînés.

Rappel : le Trial est un sport pratiqué dans la nature où le pilote doit franchir des «Zones» délimitées par des flèches ou des banderoles sans poser les pieds par terre. En moyenne il y a 10 à 12 zones à franchir par tour et il y a 3 tours par épreuve. Les pilotes ont à franchir des difficultés telles que des rochers ou des montées abruptes, avec des virages très serrés. En trial il n'y a pas de notion de vitesse mais seulement d'équilibre. Le pilote doit réaliser la course en ayant le moins de pénalités possibles.



Le moto club Zone 68 est en train de créer une école de trial pour l'initiation des plus jeunes, prévue cette année sur le terrain mis à disposition par la municipalité de Soultz.

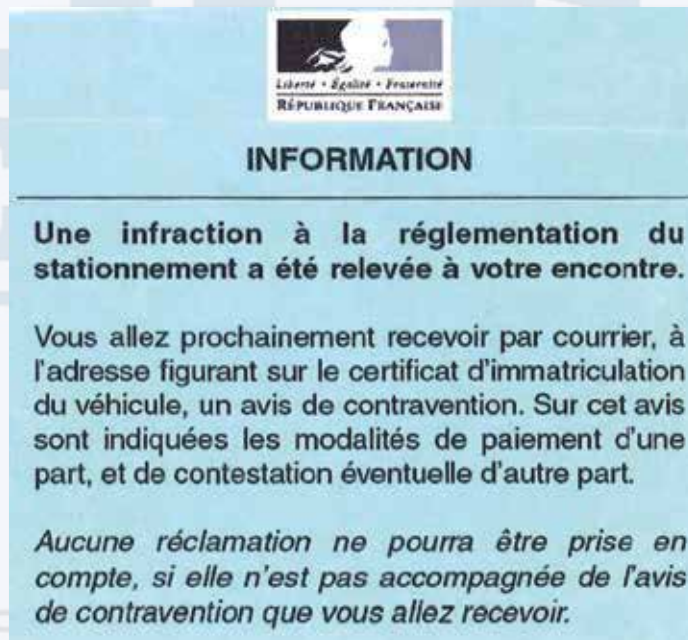
Renseignements : Claudine Gamsa (Secrétaire du Club) au 03 89 76 08 28

Info

Comme annoncé dans le bulletin municipal N°44 de juin 2012, la Police Municipale est dorénavant dotée du procès verbal électronique. Ce dispositif, en fonction depuis quelques semaines, permet de relever les infractions routières pour lesquelles les agents de Police Municipale ont compétence, par le biais d'appareils numériques portables.

Désormais, le contrevenant recevra son amende directement à son domicile et effectuera son règlement auprès du centre de traitement automatisé de Rennes.

Maurice BURGER, Maire-Adjoint à la Police Municipale



Information facultative apposée sur le pare-brise du contrevenant avant envoi de l'infraction

Opération tranquillité vacances

Pour les départs en vacances, un maximum de précautions doivent être prises pour assurer la sécurité du domicile durant l'absence :

- Portes et fenêtres doivent être fermées ;
- Ni argent liquide, ni bijoux ou autres objets de valeur ne doivent rester au domicile ;
- La boîte aux lettres doit être vidée régulièrement ;
- Les volets peuvent être occasionnellement ouverts pour simuler une présence ;
- Pas d'outils à l'extérieur pouvant faciliter l'effraction ;
- Le voisinage peut avoir connaissance de la durée de l'absence.

Chaque été, le service de Police Municipale relance son opération Tranquillité Vacances.

Les agents assureront plus particulièrement durant leur patrouille, une surveillance des habitations pour lesquelles le coupon ci-joint rempli, aura été déposé au bureau de Police Municipale, 4 rue Jean Jaurès.

Dans le cadre de cette même mission, la Police Municipale et la Gendarmerie effectuent des rondes de jour comme de nuit. Les habitants sont invités à signaler des faits suspects en composant le 03.89.76.93.42 ou le 06.84.95.51.05.

En cas d'absence, il est conseillé de contacter la Gendarmerie de Soultz-Guebwiller en chiffrant le «17».



Nom..... Prénom.....

Adresse du pavillon à surveiller.....

Nom, adresse et téléphone de la personne à prévenir en cas d'incident

Période d'absence du au

Renseignements complémentaires (alarme, lumière de présence, autres)

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



Quelques préconisations de la gendarmerie pour protéger votre domicile :

- Lorsque les particuliers prennent possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ils doivent penser à changer les serrures et équiper leur porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Il ne faut pas inscrire les nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne pas laisser les clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs. Il est plus prudent de les confier à une personne de confiance.
- Fermer la porte à double tour, même lorsque l'on est à l'intérieur. Etre vigilant sur tous les accès, ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, éviter de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne pas laisser traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans le domicile, s'assurer de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou entrebâiller la porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées, appeler le service ou la société dont les interlocuteurs se réclament.
- Ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce du domicile.
- Placer en lieu sûr et éloigné des accès, les bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne pas laisser d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- L'éventuel coffre-fort ne doit pas être visible des personnes qui passent au domicile.
- Photographier les objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

- Noter le numéro de série et la référence des matériels, conserver les factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.
- Signaler à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la réalisation d'un cambriolage
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne pas prendre de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)
- Avant l'arrivée de la gendarmerie, protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. Ne toucher à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdire l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de grande nécessité.



*En cas de cambriolage :
Prévenir immédiatement la brigade de gendarmerie.
Composer le 03 89 76 92 01*

Déposer plainte à la brigade de gendarmerie. Se munir d'une pièce d'identité.

- Faire opposition auprès de la banque, pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés.
- Déclarez le vol à l'assureur.



Pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

L'année a débuté en concert sous la baguette de Philippe Marschal entouré de sa formation au grand complet. Musique au Cœur 2013 a été le premier temps fort dans une salle de la MAB comble en ce dimanche 6 janvier.



Norbert L'HOSTIS

L'OMECAS a honoré et mis au mérite les membres méritants d'une douzaine d'associations sportives et culturelles lors d'une rencontre amicale le vendredi 25 janvier à la Halle aux Blés.



Norbert L'HOSTIS

A l'occasion de la Commémoration du 67^e anniversaire de la Libération de Soultz le 4 février, Monsieur le Maire Thomas BIRGAENTZLE a donné lecture du compte-rendu des opérations de 1945 entouré de deux libérateurs, Messieurs Etienne ZIND et Antoine SALMERON.



Guy VIOLINI

Organisé par l'OMECAS et la Ville de Soultz, une trentaine de groupes et chars carnavalesques (et plus de 500 participants) a défilé lors de la cavalcade pour la plus grande joie d'un public venu nombreux, et envahi les rues de la ville dimanche 10 mars.



Norbert L'HOSTIS

Nombreux ont été les étalages (77) réunis dans la salle de la MAB à l'occasion du traditionnel Salon Ours et Poupées dimanche 24 mars qui en était à sa quinzième édition.



Norbert L'HOSTIS

Ce sont les 5 et 6 avril que l'association Lames d'en Temps a organisé son premier festival Lames en Scène, avec le concours d'associations médiévales venues des quatre coins de la France. Au programme marché médiéval, spectacles sur scène, repas médiéval, défilé des participants et déjà un nouveau rendez-vous pour 2014.



Jean-Luc HETZ

Trois circuits étaient proposés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers aux 1400 participants de la Marche Populaire durant le week-end des 5 et 6 avril. La remise des récompenses et challenge ont eu lieu à la MAB le dimanche après-midi.



Guy VOLINI

Le 4 mai, pas moins de 70 concurrents ont pris le départ de l'épreuve spéciale de la montée du Col Amic qui était à parcourir quatre reprises, dont une en nocturne qui clôturait le rallye Plaines et Cimes. Cette course compte pour le championnat de France amateur des rallyes.



Bernard Biehler

Dans une MAB surchauffée par l'ambiance, 900 amoureux de grands classiques du rock se sont donnés rendez-vous le samedi 11 mai. La deuxième édition de Rock Symphonique a tenu toutes ses promesses tant les «tubes» interprétés étaient attendus par un public de tous les âges.



La Halle aux Blés a accueilli la 39^e exposition des peintres et artistes amateurs. Sous la houlette de Gérard Hesse 45 artistes ont exposé leurs œuvres les 27/28 avril et 4/5 mai. A noter cette année les deux plus jeunes exposants, Juliette 11 ans et Edgard 9 ans ; leurs peintures naïves étaient peut-être les prémices du devenir artiste.

8 Mai : Fête de la Victoire. Après la cérémonie de mémoire au Monument aux Morts, les officiels saluent les drapeaux et passent en revue la fanfare de l'amicale des Sapeurs-Pompiers et la Musique de la Ville.



Le 12 mai, le traditionnel tour du ban communal organisé par l'Adjoint au Maire de l'Urbanisme Fernand BOHN, a rassemblé une trentaine de participants. Partis sur les sentiers de la forêt reculée de Soultz à partir de la croix Zimmermann, les responsables de l'ONF ont commenté les vestiges et autres chapelles tout au long de la randonnée.



Bernard Biehler

Le premier des cinq contrats d'avenir a été signé le 31 mai par le Maire de Soultz en présence de la Sous-Préfète Madame Anne LAPARRE-LACASSAGNE avec Monsieur Jérémy HOFFNER, affecté à l'équipe des services techniques.



Bernard Biehler

Le quatuor polyphonique professionnel corse Barbara Furtuna, en tournée dans l'est de la France a fait résonner la magie du chant corse en quatre voix à l'église St Maurice, le 31 mai, devant un public nombreux venu en connaisseur.



Norbert LHOSTIS

Vendredi 7 juin, Monsieur le Maire Thomas BIRGAENTZLE a remis un chèque de 17 382 €€ à Madame Nicole WEISHAUP, vice-présidente de la Ligue contre le Cancer, entourés des quêteurs bénévoles soultziens.



Jean-Pierre REINPRECHT

Dimanche 9 juin, les chasseurs alpins et les descendants du capitaine Sicurani se sont retrouvés à la chapelle pour la traditionnelle cérémonie de commémoration en présence de l'Adjoint au Maire Fernand BOHN.



Norbert LHOSTIS

le 21 juin signe le début de l'été et surtout de la Fête de la Musique. Amateurs et professionnels se sont retrouvés dans le cœur de la cité pour proposer un karaoké et des shows d'artistes français.



Enfants et jeunes se sont retrouvés le 29 juin lors du Festival de la Jeunesse place de la MAB pour s'amuser aux structures gonflables, en assistant à des spectacles de chant et de danse. Une animation du service Jeunesse de la Ville de Soultz.

Naissances

Clémence Camille, née le 19 novembre 2012
fille de FUGLER Damien et de VOLTZ Jennifer

Thibault Joseph Gilbert, né le 20 novembre 2012
fils de BURGER Jérôme et de HUCHET Cécile

Noam Elio, né le 3 décembre 2012
fils de ZANDONELLA CALLEGHER Bruno
et de SERAFINI Marie

Diégo Max Maurice, né le 4 décembre 2012
fils de ROTA Quentin et de PAAL Marine

Mathéo Jean-Claude Michel, né le 30 décembre 2012
fils de PONTON Thiébault et de KOENIG Cathy

Léa, née le 15 janvier 2013
fille de NGUYEN DINH Alexis et de COLICCHIO Marie

Arthur, né le 20 janvier 2013
fils de THOMASSIN Alexandre et de KAUSS Carole

Kherina, née le 23 janvier 2013
fille de AUBERT Nicolas et de STEIER Séverine

Léonie, née le 29 janvier 2013
fille de ANDRE Gilles et de VETTER Cindy

Alexandre André, né le 31 janvier 2013
fils de KUPEK Gilles et de BRENDER Isabelle

Pauline, née le 5 février 2013
fille de ILTIS Sébastien et de BAPTISTE Nadège

Donovan, né le 19 février 2013
fils de BARNA David et de BROGLY Nadine

Lucie Sabrina Joséphine, née le 19 février 2013
fille de FREYDER Bernard et de SALM Chantal

Louna, née le 8 mars 2013
fille de STACKLER Raphaël et de FARANELLI Isabelle

Elena Colette Gabrielle, née le 20 mars 2013
fille de BREITEL Matthieu et de ANDRIJEVIC Sandra

Ethan Pascal Roger, né le 6 avril 2013
fils de REININGER Cédric et de KLEE Elodie

Maud Aurore Anne-Laure, née le 17 avril 2013
fille de VANSANTE Nicolas et de DELETRAZ Aurore

Diego Renato Patrick, né le 26 avril 2013
fils de ZENNA Antonio et de GULLY Anaïs

Morgane Betty, née le 11 mai 2013
fille de ALBACH Yannick et de ALBARRACIN Nadège

Ilario, né le 2 avril 2013
fils de MARZULLO Patrick et ROTOLO Romina

Mariages

MANARA Marie Claude et HECKLE Hildegard,
mariés le 22 décembre 2012

GUÉRIF Stéphane et KUENY Christel,
mariés le 19 janvier 2013

PICCINELLI Stéphane et COLLE Marie-Christine,
mariés le 9 mars 2013

FELS Grégory et KUPPER Natacha,
mariés le 9 mars 2013

BERTHOLAT Raphaël et CICCARONE Rosa,
mariés le 20 mars 2013

ZAEPFFEL Stéphane et SCHUTZ Marie,
mariés le 11 mai 2013

LIER Steven et PARMENTIER Anne-Laure,
mariés le 11 mai 2013

DEPREZ Christophe et D'AMATO Silvana,
mariés le 25 mai 2013

REINPRECHT Guillaume et KRETZ Coralie,
mariés le 8 juin 2013

CIPRIANO Sabino et FURULI Caterina,
mariés le 22 juin 2013



Décès

ZWENGER Vve. STOEHR Yvette,
décédée le 3 décembre 2012

PARNISARI Teresa,
décédée le 10 décembre 2012

ISNER Vve. SCHMITT Denise,
décédée le 19 décembre 2012

COLAUTTI Vve. COLAUTTI Onorina,
décédée le 8 janvier 2013

DITTRICH Werner,
décédé le 15 janvier 2013

PAGNACCO Vve. BORTOLUSSI Elda,
décédée le 18 janvier 2013

LEISS Vve. SCHMITT Alice,
décédée le 25 janvier 2013

TSCHAEGLÉ François,
décédé le 3 février 2013

BROBECKER Henri,
décédé le 4 février 2013

ADAMI Eps. DARIO Ida,
décédée le 19 février 2013

KREYER Jacques,
décédé le 6 mars 2013

BOEHME Vve. BUDZIK Anny,
décédée le 9 mars 2013

MARVASO Francesco,
décédé le 10 mars 2013

HASSENFORDER Jean-Marie,
décédée le 18 mars 2013

SAUNER Vve. BARB Hélène,
décédée le 21 mars 2013

BOLL Vve. SIMON Marie Louise,
décédée le 22 mars 2013

DISS Louis,
décédé le 26 mars 2013

SCHOEPF Marcel,
décédé le 3 avril 2013

QUERQUAND Georges,
décédé le 4 avril 2013

BRUNNER Pierre Joseph,
décédé le 8 avril 2013

WEISS Georges,
décédé le 14 avril 2013

REINPRECHT Robert,
décédé le 15 avril 2013

GESTER François,
décédé le 16 avril 2013

WERNER Vve. LEIMBACHER Lucie Alice,
décédée le 18 avril 2013

SCHMITT Noémie,
décédée le 19 avril 2013

MEYER Vve. SCHMITT Adrienne,
décédée le 25 avril 2013

FEUERSTEIN Pierre,
décédé le 29 avril 2013

PABST Raymond,
décédé le 1^{er} mai 2013

Aït ABBA Mourad,
décédé le 16 mai 2013

STAFFELBACH Vve. AMBIEHL Albertine,
décédée le 17 mai 2013

OPER Vve DISS Elisabeth,
décédée le 19 mai 2013

BERDAT Georges,
décédé le 20 mai 2013

DUPLAIN Max,
décédé le 24 mai 2013

KACHLER Pierre,
décédé le 6 juin 2013

BURNER Paul Henri,
décédé le 7 juin 2013



Groupe “Décidons notre ville”

Chères Soultziennes, chers Soultziens,

L'actualité nationale interfère parfois sur la vie municipale. Ainsi, les textes législatifs sur les rythmes scolaires engagent les communes dans l'organisation de la semaine des écoliers. Par ailleurs, la politique budgétaire de l'Etat influence parfois les orientations budgétaires communales.

Rythmes scolaires

L'objectif de la modification des rythmes est de réduire la journée scolaire de l'enfant. Il convient donc d'aménager la semaine et les fins de journée afin de répondre aux exigences de la loi. Reconnaissons que les textes à l'heure actuelle manquent de précisions et prennent de court les élus en leur transmettant une charge nouvelle (les 50 euros accordés par enfant ne sont attribués que si les rythmes sont adoptés pour la rentrée 2013).

A Soultz, l'opération prendra effet à la rentrée 2014. Il s'agira d'éviter des contraintes supplémentaires aux parents et aux enseignants tout en préservant l'intérêt de l'enfant. Hors temps scolaire, il conviendra de gérer le périscolaire. Or ce temps, quoiqu'on en pense est tout aussi important que le «temps de l'école». Ce devra être un moment privilégié où l'enfant aura la possibilité de s'éveiller par une approche pédagogique à d'autres activités culturelles ou sportives sous forme ludique. La prise en charge du temps périscolaire nécessite donc la présence d'adultes formés à l'enseignement de leur discipline à un tout jeune public. Quant à l'aménagement de la semaine, il serait pertinent qu'il soit en harmonie avec le collège pour que les membres d'une même famille puissent profiter du temps libre en commun. Une réflexion avec toutes les parties concernées doit être menée afin que chacun y trouve son compte et que l'enfant en soit le gagnant...

Budget

Si au plan national, le budget est placé sous le signe de la rigueur, à Soultz les recettes réelles ont davantage augmenté que les dépenses réelles. Que cette distorsion budgétaire n'influence pas les finances communales, ne peut que nous réjouir. Ceci ne peut être que bénéfique et ne peut qu'encourager les investissements. Nous regrettons toutefois que les emprunts contractés l'aient été à contre temps. En effet si l'excédent s'avère important en 2011 et en 2012, c'est surtout dû aux emprunts qui à notre avis n'avaient pas lieu d'être aussi tôt et qui auraient pu nous épargner des charges financières inutiles.

Tout en acceptant les décisions prises, nous exprimons une vision différente de la gestion des deniers publics.

Fin de mandat

Cette tribune sera donc la dernière de cette mandature municipale. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas pu peser sur les décisions prises durant ces dernières années. C'est malheureusement le lot des minorités, même si cette minorité représente près de 44 % des suffrages.

Nous avons toutefois exprimé nos idées avec conviction, parfois avec passion mais toujours dans un souci de respect, d'écoute et d'un dialogue constructif.

Nul ne sait ce que l'avenir nous réserve. Vous seuls en déciderez...

*Denis MEYER, Mireille KOHLER, Denis WIESSER,
Sylviane ROTOLO, Alain DIOT, Nathalie VAUDEVILLE*

*Bonnes vacances à toutes et à tous
vous souhaite le groupe «Décidons Notre Ville»*



Calendrier des manifestations

35

Mois	Date	Heure	Manifestation	Société	Lieu
JUILLET	2/9/16/23/30	10h	Visite guidée de la ville de Soultz sur RDV	Office de Tourisme	Place de la République
	7		Messe du Souvenir A.D.E.I.F. Evadés et Incorporés de Force	Ville de Soultz	Rote-Rain route du Col Amic
	12	20h30	Récital d'orgue par Lisbeth Schlumberger	Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
	14	Soirée	Fête Tricolore et retraite aux flambeaux	Ville de Soultz et SBH	Place de la République
A.	6/13/20/27	10h	Visite guidée de la ville de Soultz sur RDV	Office de Tourisme	Place de la République
SEPTEMBRE	13/14		Forum des Associations	OMECAS	MAB
	14/15		Journées européennes du Patrimoine		Bucheneck et Nef des Jouets
	22		Kermesse paroissiale	Conseil de Fabrique	Halle aux Blés
	28		Loto	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAB
	29	17h	Collegium cantorum par Marc Schaefer	Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
OCTOBRE	5		Soirée de gala autrichienne	Cercle St Maurice	MAB
	6		Hardaepfelpflutta Facht avec marché artisanal et repas	Cercle St Maurice	MAB
	12/13		Salon des Sourciers Géobiologues	Sourciers et Géobiologues d'Europe	MAB
	19/20		Exposition Féline	Cercle Félin de l'Est	MAB
	27	17h	Récital d'orgue par Olivier Wyrwas	Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
NOVEMBRE	1		Quête Nationale du Souvenir Français aux portes du cimetière	Souvenir Français	Cimetière
	1		53° Cyclo-cross de Soultz	VC Soultzia	Vignoble de Soultz
	09/10/11		Exposition de photos	La Focale	Halle aux Blés
	11		Commémoration de l'armistice de 1918	UNC	Soultz
	16	20h	Chœur des Rives de la Thur par Benoit Parayre	Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
	16/17		Bourse aux Figurines	Nef des Jouets	MAB
	29/30		Noël au Pays du Froid	ACAP&DP et Mairie	MAB
DECEMBRE	1		Noël au Pays du Froid	ACAP&DP et Mairie	MAB
	5		Journée Souvenir A.F.N. cérémonie commémorative	UNC	Stèle du souvenir place Fêtes
	06/07/08		Noël au Pays du Froid	ACAP&DP et Mairie	MAB
	11/18/27/30	17h et 17h45	Promenade féérique en calèche à Soultz sur RDV	Office de Tourisme	Place de la République
	15	12h	Fête de Noël des Personnes Agées	Ville de Soultz / APA	MAB
	21	20h	Concert de Noël par le chœur d'hommes Liederkrantz	Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
J.	12	14h	Musique au Cœur	Musique de la Ville	MAB

Soultziens, faites-nous part de vos suggestions:

A détacher et à adresser à la Mairie de Soultz

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse:

(Aucune correspondance anonyme ne sera prise en considération)



Liâva Soutzer, chers Soultziens,

Dasmol ech mir net viel ikumma, awer ech wensch en alla scheni Summerferia.

*Un wenn ech langi Zit han un alles ewer unsi schen Stadt wessa wann, drucka nur uf d'folgendi Adrass;
Bonnes vacances à tous! Découvrez le nouveau site internet de notre ville en cliquant sur l'adresse ci-dessous :*



«un das esch d'ney adrass», voici la nouvelle adresse :

www.ville-soultz.fr